

## LA LOI SUR LE JOUR NATIONAL DES HANDICAPÉS DE L'INDUSTRIE

MESURE PRÉVOYANT UN JOUR D'HONNEUR DÉDIÉ AUX  
HANDICAPÉS DE L'INDUSTRIE

**Mme Ursula Appolloni (York-Sud)** demande à présenter le bill C-372, tendant à rendre honneur aux handicapés de l'industrie.

**Des voix:** Expliquez-vous.

**Mme Appolloni:** Monsieur l'Orateur, certains pays confèrent aux victimes d'accidents industriels un titre attestant de la considération particulière dont ils font l'objet de la part de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont bénéficié des services rendus par ces victimes. Il n'existe aucun titre de ce genre chez les Anglo-Saxons, mais j'ose espérer que par la proclamation d'une journée spéciale en l'honneur de nos travailleurs blessés nous attirerons l'attention du public sur leur apport au progrès industriel et que nous leur assurerons la dignité et le respect qu'une compensation monétaire ne saurait à elle seule leur donner.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

## LE SYMBOLE DE LA SOUVERAINETÉ DU CANADA

MESURE PRÉVOYANT LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU  
CASTOR COMME SYMBOLE DE LA SOUVERAINETÉ DU  
DOMINION DU CANADA

**M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth)** demande à présenter le bill C-373, tendant à la reconnaissance du castor (*castor canadensis*) comme symbole de la souveraineté du dominion du Canada.

**Des voix:** Expliquez-vous.

**M. O'Sullivan:** Monsieur l'Orateur, ce bill vise à reconnaître le castor comme un des symboles de la souveraineté du Canada. Il va sans dire que le castor a joué un rôle de premier plan dans les découvertes, les explorations et les colonisations du début de l'histoire canadienne. En outre, le castor, bien qu'on ne l'ait jamais officiellement reconnu, est devenu et demeure un symbole d'identification des Canadiens. Ce bill n'interdit donc pas à la population de se servir du castor comme marque de commerce ou autre symbole. Il se propose plutôt de protéger le castor comme symbole réservé aux Canadiens en le déclarant symbole national.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

Questions orales

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'OBJET DE L'ACCORD  
RECHERCHÉ AVEC DIVERS GROUPES

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Finances qui, me dit-on, en est à ses premières tentatives en vue d'en arriver à un consensus. Dans ses entretiens avec les délégués syndicaux, par exemple, a-t-il parlé de la participation ouvrière à la réalisation d'un accord général avec les divers groupes du pays en vue de stabiliser l'économie; a-t-il proposé une espèce de contrat social général? Est-ce là ce qu'il cherche à obtenir?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, les entretiens officieux ont été suivis cette semaine d'une rencontre officielle du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, du ministre du Travail, de la direction du Congrès du travail du Canada et de moi-même. Nous avons traité de l'inflation et de la situation économique en général, ainsi que des réponses que devaient apporter d'une part le gouvernement et d'autre part le secteur privé, y compris les mouvements syndicaux. Les entretiens se sont déroulés sans parti pris; il s'agissait de discussions liminaires, sans caractère officiel. Nous avons tous eu, je crois, l'impression d'avoir pris un bon départ et d'avoir eu une bonne discussion.

**M. Stanfield:** C'est très bien, monsieur l'Orateur, et il est réconfortant d'apprendre que le ministre et les délégués syndicaux ont eu un bon entretien. Le ministre peut-il nous expliquer avec précision ce qu'il tente de faire? Je ne lui demande ni chiffres ni données, j'aimerais seulement savoir où il veut en venir. Recherche-t-il seulement d'agréables discussions ou veut-il vraiment arriver à un accord et, si c'est le cas, en quoi consiste cet accord? Cherche-t-il à conclure une espèce de contrat social général qui permettrait de stabiliser l'économie ou n'est-ce là qu'un moyen de justifier une série de rencontres, propres en quelque sorte à apaiser la population, qui veut des mesures contre l'inflation?

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement demeure en relations très étroites avec divers secteurs de l'économie. J'ai entendu le député, quand il était à son meilleur, dire que le dialogue avec divers secteurs de la collectivité et du pays était utile. Les ministres sont disposés à discuter de l'inflation et des autres questions qui s'y rapportent; nous nous demandons également ce que chaque secteur de la collectivité estime être le moyen efficace de régler le problème.

Nous voulons également savoir quelles sont, pour chaque secteur de l'économie, les mesures qu'il faut prendre dès maintenant. Nous avons dit à chaque secteur que le gouvernement a rejeté les politiques économiques de déflation et de restriction, car celles-ci provoqueraient inévitablement un chômage massif. Nous avons rejeté, tout comme les Canadiens semblent l'avoir fait, le système de contrôle des prix et des salaires. Nous essayons d'en arriver à une forme de compréhension et de collaboration réciproques avec le secteur privé, afin de pouvoir continuer la lutte contre l'inflation.